

COMITÉ DE SOUTIEN DES ÉLU(E)S A L'ABEILLE ET AUX APICULTEURS

L'Abeille, actrice majeure de l'environnement et de l'agriculture

Aujourd'hui, en France et dans le monde, l'abeille et la filière apicole sont gravement menacées. Plus de 80 % de notre environnement végétal est fécondé par les abeilles, qui jouent un rôle prépondérant de pollinisateurs. Ainsi, près de 20 000 espèces végétales menacées sont encore sauvegardées grâce à l'action pollinisatrice des abeilles. Près de 40 % de notre alimentation (fruits, légumes, oléagineux, etc...) dépend exclusivement de l'action fécondatrice des abeilles.

Par ailleurs, l'apiculture en France représente 117 millions d'euros de chiffre d'affaires, près de 100 000 emplois concernés et 2 milliards d'euros engendrés par l'action pollinisatrice des abeilles.

Pourtant, aujourd'hui, après avoir survécu à tous les changements climatiques, les abeilles sont menacées en raison de mutations profondes de l'environnement dues notamment à des pratiques agricoles inadaptées et particulièrement l'emploi abusif de produits phytosanitaires.

En France, depuis 1995, près de 30 % des colonies d'abeilles disparaissent chaque année. En 10 ans, 15 000 apiculteurs ont cessé leur activité. De 1995 à 2005, la production nationale a chuté de 30 % et les importations ont triplé.

Nous, élu(e)s, nous engageons à :

- 1- Soutenir l'action de l'UNAF et des associations de protection de l'environnement auprès des pouvoirs publics et notamment auprès des ministres de l'Agriculture et de l'Écologie pour obtenir une véritable protection de l'abeille,
- 2- Exiger une stricte application de la directive européenne 91/414 en matière d'homologation des produits phytosanitaires,
- 3- Favoriser une agriculture réellement respectueuse de l'environnement,
- 4- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires toxiques pour les abeilles dans les espaces verts de notre collectivité,
- 5- Ne pas favoriser la mise en culture de plantes génétiquement modifiées,
- 6- Favoriser l'implantation et la mise en culture de végétaux à vocation pollinifère et nectarifère,
- 7- Favoriser l'information en direction des agriculteurs notamment sur le rôle essentiel de l'abeille et les usages de précaution,
- 8- Favoriser la connaissance de l'abeille en tant que sentinelle de l'environnement et de l'apiculture au niveau national et européen.

Nous, élu(e)s, soutenons la filière Apicole pour sauvegarder l'abeille dans l'intérêt des générations futures.

générations
FUTURES



natureparif Agence régionale
pour la nature
et la biodiversité
en Ile-de-France